

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Coronavirus : le Gabon sécurisé

**AFIN** d'éviter une éventuelle propagation du Covid-19 par des facteurs extérieurs, le gouvernement a décidé d'adopter une batterie de mesures préventives au niveau de ses installations portuaires et aériennes. Mais ce cordon sécuritaire pourrait être mis à rude épreuve aux frontières terrestres, deux cas venant d'être détectés au Cameroun voisin.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

L'épidémie du Covid-19, plus connue sous le nom de Coronavirus, est d'une ampleur telle qu'il est recommandé aux États et aux gouvernements des pays du monde entier d'adopter des mesures de prévention et de sécurité, afin d'éviter la propagation de la maladie. Si aucun cas n'a encore été détecté sur le territoire national, l'Exécutif n'entend point se laisser surprendre par des éventuelles alertes pouvant semer le trouble et la panique parmi la population. Surtout, que deux cas dans la zone Cémac ont été officiellement détectés, le jeudi 6 mars, au Cameroun voisin...

Afin d'être en phase avec le niveau sécuritaire adopté par plusieurs pays, le Gabon a décidé de sécuriser ses frontières maritimes et aériennes. Mais également de suspendre, à travers une note du ministère des Affaires étrangères, les mouvements des diplomates vers le Gabon, conformément à la réunion stratégique convoquée et présidée par le chef de l'État, Ali Bongo, dont l'objectif était de "renforcer les structures sanitaires du pays et de prendre l'ensemble des mesures nécessaires pour parer à toute éventualité (Lire par ailleurs)".

Les mesures de prévention et l'imposant dispositif médical mis en place à l'aéroport Léon-Mba ont déjà permis de "thermoflasher" 13 000 voyageurs. Mais le gouvernement a décidé de sécuriser également ses frontières maritimes, où transitent près de 90 % des marchandises au Gabon.

A cet effet, le directeur général de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), Appolinaire Alassa, a annoncé, le lundi 2 mars dernier, lors d'un point de presse, que tous

les navires en provenance ou ayant transité dans le port d'un pays où des cas de coronavirus ont été signalés seront systématiquement placés en quarantaine durant 14 jours, avant de toucher le sol gabonais.

"Trois jours avant l'arrivée d'un navire chez nous, si nous remarquons que le navire a touché un port où il y a des cas de Coronavirus, nous le laissons en rade pendant au moins 14 jours. Il ne touche pas le quai", a indiqué le DG de l'Oprag, par ailleurs membre du comité de crise sur cette épidémie mis en place par le gouvernement.

Le dispositif mis en place par l'Oprag consiste, une fois le navire immobilisé, à envoyer à son bord, des agents de santé munis d'uniformes médicalisés et équipés de thermo-flash, afin de vérifier l'état de santé des membres de l'équipage.

"Quand il est en rade, les personnes habilitées à y pénétrer sont les agents de santé commis à cet effet. Nous actionnons le 1314, le numéro vert mis en place à cet effet. Les agents de la santé, masqués, outillés avec des uniformes et le thermo-flash vont à bord pour examiner l'état de santé de l'équipage avant d'agir", a expliqué Appolinaire Alassa. Depuis la mise en place de ce cordon sécuritaire, mais également très contraignant pour les armateurs, l'Oprag a

déjà inspecté une dizaine de navires ainsi que plus de 100 membres d'équipage, grâce à ses agents spécialisés.

Aucun cas n'a heureusement été détecté.

"Avant l'arrivée des navires, on a toutes les infos sur les dix derniers ports fréquentés et le carnet de santé des équipages. Toutes nos unités sont en alerte : la capitainerie, le PC crise, le centre de santé de l'Oprag. Nous avons même mis en place un service d'appui psychologique", a indiqué un responsable de la cellule crise de l'Oprag.

**Faiblesse.** Mais le cordon sécuritaire érigé par le gouvernement pourrait être mis à rude épreuve aux frontières terrestres, où aucun dispositif n'a visiblement, été mis en place. À l'exception, indique-t-on, des traditionnels systèmes de veille sanitaire pas forcément appropriés pour ce type de pandémie.

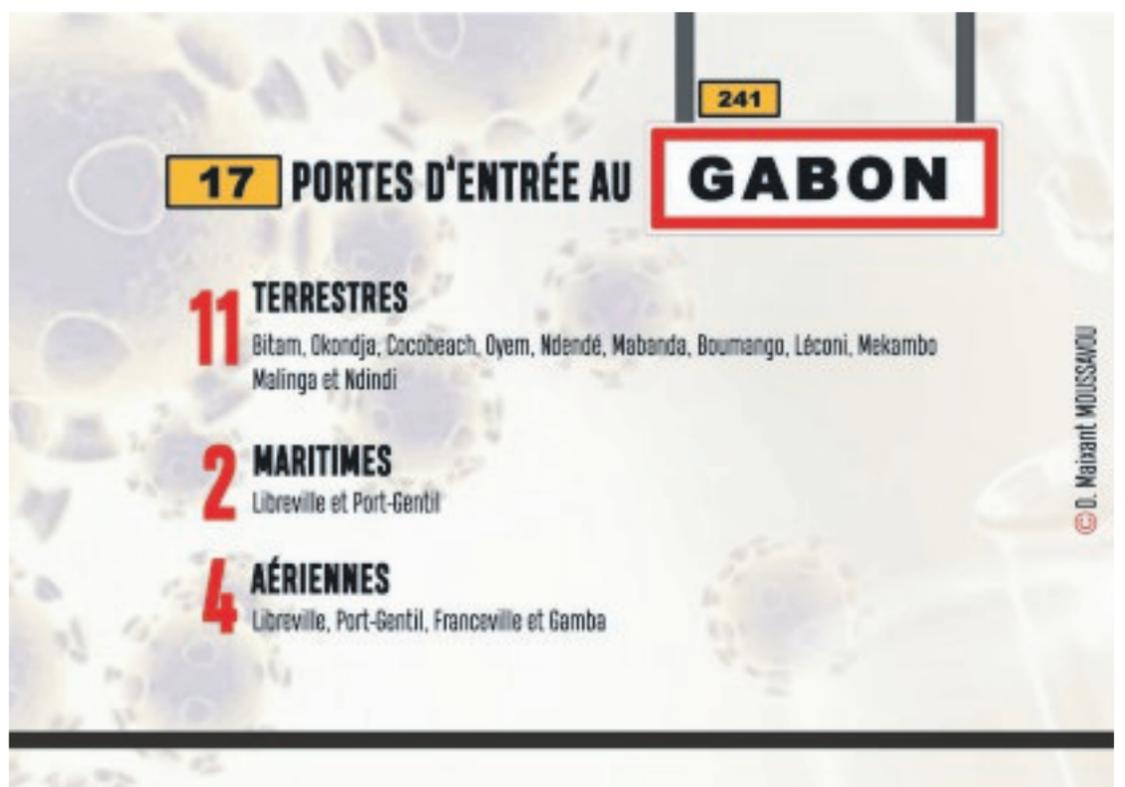
Pourtant, le ministère de la Santé a identifié 11 portes d'entrée terrestres à sécuriser absolument au Gabon (Bitam, Okondja...). Une négligence qui pourrait coûter très cher.

Les mesures de prévention et l'imposant dispositif médical mis en place à l'aéroport Léon-Mba ont déjà permis de «thermoflasher» 13 000 voyageurs.



Photo : Wilfried MBINAH

Après le test de détection, les différentes destinations de provenance



# se ses frontières...



des voyageurs sont vérifiées.

## Quid des systèmes de prévention et de prise en charge aux frontières?

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

Le premier cas d'une personne porteuse du coronavirus en Afrique subsaharienne a été détecté au Sénégal... à l'aéroport international Blaise-Diagne. Il s'agissait d'un ressortissant français en provenance de Paris, qui a séjourné à Nîmes et en Rhône-Alpes en février. Mais aussi le cas de cette Britannique, porteuse du virus, venue de Londres il y a une semaine au Sénégal, et internée dans une structure médicale dakaroise. C'est dire que la Police de l'air et des frontières (Paf) devrait bien vérifier la provenance de tous les passagers. Car, il n'est pas exclu que des voyageurs, en provenance des foyers du virus, aient l'idée de passer d'abord par des pays où le virus n'a pas encore été déclaré, pour entrer tranquillement au Gabon. À ce niveau, des contrôles rigoureux, sans complaisance, permettraient une détection efficace. À l'intérieur du pays, de nombreuses frontières permettent de communiquer avec les pays voisins. Les dispositifs mis en place pourraient aussi y être faibles.



Photo: D.R

### Une frontière entre le Gabon du Cameroun.

Détecter les cas au plus tôt et les isoler demande un important renforcement du système de surveillance. La détection et l'isolement semblent, en effet, faire partie des meilleures stratégies à appliquer pour le moment, en attendant les financements qui permettront une prise en charge efficace. Par ailleurs, aux différentes frontières de notre pays, les systèmes de soins sont-ils prêts pour prendre en charge les cas graves? À l'aéroport international Léon-Mba de Libreville, les dispositions prises pour détecter les personnes atteintes permettront bien sûr, de mettre ces dernières

en quarantaine. Mais qu'en est-il pour le suivi? La détresse respiratoire grave, par exemple, qui est un des symptômes du Covid-19 (coronavirus), peut-elle réellement être prise en charge dans les délais les plus courts durant les 14 jours d'observation? Déjà, dans certains hôpitaux comme le Centre hospitalier de Libreville, le personnel soignant se plaint du manque de matériel. Les structures sanitaires peuvent, peut-être, accueillir un nombre bien limité de malades atteints de ce virus, mais leur capacité d'accueil pourrait bien faillir si la pandémie devenait plus importante.

## Gare aux passe-droits !

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

Si l'Afrique n'a pas encore atteint des proportions inquiétantes en termes de contaminations au Coronavirus (Covid-19), rien ne permet d'affirmer présentement que cette situation durera encore longtemps. En effet, des cas de personnes infectées ont été signalés en Égypte, en Algérie, au Maroc, au Nigeria, en Tunisie, au Sénégal et, récemment, au Cameroun. Les zones de contamination commençant manifestement à franchir le cap de l'Afrique

subsaharienne, l'application stricte des mesures de sécurité conventionnelles doit être le seul leitmotiv. Aussi, les agents de sécurité postés aux différentes portes d'entrée du Gabon doivent-ils faire montre de beaucoup d'intransigeance. Tout simplement pour dire qu'ils ne devront pas se laisser influencer par les titres, rangs, grades et qualités des personnes à passer au scanner dans le cadre des tests de dépistage. À la faveur d'une lettre datant du 3 mars dernier, le ministère des Affaires étrangères vient sans doute de conforter la mission des personnels déployés pour

faire respecter le dispositif visant à sécuriser le territoire national. En effet, d'après cette note, le département des Affaires étrangères invite "les Missions diplomatiques, Postes consulaires et autres Organisations internationales à suspendre, jusqu'à nouvel ordre, tout mouvement vers le Gabon pour tout diplomate séjournant actuellement à l'extérieur". Il ne s'agit nullement ici de mesures propres au Gabon. Plusieurs pays redoutent, en effet, l'entrée des voyageurs en provenance de la Chine ou encore d'autres zones à risque.



Photo: F.M.MOMBO/L'Union